

Compte rendu du Conseil Municipal du 03 Décembre 2018

C.C.D.S.P. : rapport d'activité 2017

Le rapport d'activité 2017 réalisé par la Communauté de Communes Drôme Sud Provence a été présenté par le Maire. Il a été mis à disposition en mairie. Le conseil prend acte de la présentation du rapport.

S.I.C.E.C. : retrait de la Communauté de Commune de l'Enclave des Papes-Pays de Grignan (C.C.E.P.P.G.) du Syndicat Intercommunal pour la Construction et l'Exploitation d'un Chenil (S.I.C.E.C.) et modification des statuts

Les communes membres de la C.C.E.P.P.G. ont souhaité sortir du syndicat gérant la fourrière animale située à Pierrelatte (S.I.C.E.C.). Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce retrait et approuve les nouveaux statuts du S.I.C.E.C qui deviendra Syndicat Intercommunal de Fourrière Animalière (S.I.F.A).

Refuge de l'espoir : Demande de subvention 2019

Un courrier a été reçu en mairie de l'association refuge de l'espoir en date du 10 octobre 2018 qui sollicite une subvention pour un montant de 3000 euros pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse à l'unanimité le versement de cette subvention.

Agent recenseur : Création du poste du 7 janvier 2019 au 18 février

Le dernier recensement dans la commune des Granges-Gontardes a eu lieu en 2014. Le prochain recensement se déroulera du 17 janvier 2019 au 16 février 2019. Il convient de créer un poste d'agent recenseur. Considérant la période de formation de cet agent et des tâches à accomplir à l'issue de ce recensement, l'agent sera recruté par arrêté municipal pour la période du 7 janvier 2019 au 18 février 2019.

Le conseil accepte à l'unanimité la création du poste d'agent recenseur.